

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 07944
Numéro SIREN : 440 427 904
Nom ou dénomination : INVOKE

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2022 sous le numéro de dépôt 11529

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 6

Adresse de l'entreprise : 40 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 30/06/2021	Exercice N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 795 578	3 378 513	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	500	500	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	21 759	224 840	
		Constructions	AP	AQ	71 719	570 789	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	202 372	135 622	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	863 422	366 784	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	3 817 474	1 817 474
Créances rattachées à des participations	BB		BC	1 494 597	1 066 765		
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI	223 035	245 165		
TOTAL (II)		BJ	BK	17 954 852	9 562 430		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	72 686	1 928 884	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 858 725	1 272 059	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	96 003	96 003
Disponibilités	CF		CG	7 980 321	6 395 020		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	543 666	233 449		
	TOTAL (III)	CJ	CK	72 686	12 407 602		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	39 997 571	18 027 538		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :			
		CP		CR			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :)			DA	991 755	991 755	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	697 966	697 966	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	99 175	99 175	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	7 174 423	6 612 151	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(484 708)	562 271	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	8 478 612	8 963 320	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 974 110	4 119 724	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	43 453	39 701	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	343 140	95 152	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 134 952	2 162 056	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	2 794	5 999	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	5 924 007	1 666 568	
TOTAL (IV)			EC	13 422 459	8 089 202		
Écarts de conversion passif (V)			ED	68 961	28 699		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21 970 033	17 081 223		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Écart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	10 384 150	4 065 074
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	52		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE								Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD	312 817	FE	92 805	FF	405 623	1 081 447
		services	FG	4 888 286	FH	1 927 307	FI	6 815 594	12 343 745
	Chiffres d'affaires nets		FJ	5 201 104	FK	2 020 113	FL	7 221 217	13 425 193
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		1 563 039
	Subventions d'exploitation						FO		2 925
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	91 137	60 749
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 156	74
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 313 511	15 051 981
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 238 417	2 457 717
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	147 674	372 406
	Salaires et traitements						FY	3 641 195	7 223 249
	Charges sociales (10)						FZ	1 540 150	3 074 912
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	770 388	1 525 070
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	72 686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	904	6 766
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 411 417	14 733 823	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(97 906)	318 157	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	132 965	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		189 156
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		4 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	1 638	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	134 604	193 357	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 192	12 865
	Différences négatives de change						GS	25	36 291
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 218	49 157	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	124 386	144 200	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 480	462 358	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE		Néant <input type="text"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 905	1 373	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 300		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 205	1 373	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	543 389	21 429	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	5	5	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	543 394	21 434	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(511 188)	(20 060)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		(119 974)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 480 322	15 246 712	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 965 030	14 684 441	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(484 708)	562 271	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		1 373
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		21 429	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	134 604	189 151	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 437	10 877	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		
		obligatoires	A9		
dont cotisations facultatives Madelin		A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	facturation charges opération de cession	Charges exceptionnelles		24 099	
	cession véhicule			1 300	
	Charges afférentes à l'opération de cession	543 389			
	TOTAL GENERAL	543 389		25 399	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Régularisation compte 4486	Charges antérieures		6 806	
		Produits antérieurs			
	TOTAL GENERAL			6 806	

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	19 524 864	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	246 600	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	140 876	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	501 632	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	337 995	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	308 279	KW		KX	3 038
		Matériel de transport				KY	55 000	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	869 707	LC		LD	49 180
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	2 460 091	LO		LP	52 218	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	2 884 239	8V		8W	2 427 832	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	245 165	1U		1V		
TOTAL IV				LQ	3 129 405	LR		LS	2 427 832		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	25 114 361	ØH		ØJ	2 480 051		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	19 524 864	LW	19 524 864
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	246 600	LY	246 600
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	140 876	MB	140 876
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG	501 632	MH	501 632
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	337 995	MK	337 995
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	311 318	MN	311 318
		Matériel de transport				IV	55 000	MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	918 887	MT	918 887
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		55 000	NG	2 457 310	NH	2 457 310
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
Autres participations				IØ		ØX		ØY	5 312 072	ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	22 130	2F	223 035	2G	
TOTAL IV				I3		22 130	NJ	5 535 108	NK	5 535 108	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		77 130	ØK	27 517 283	ØL	27 517 283	ØM

**5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2021
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

Exercice N clos le : 30/06/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	16 145 850	PF	649 727	PG		PH	16 795 578
Terrains		PI	19 040	PJ	2 719	PK		PL	21 759
Constructions	Sur sol propre	PM	24 602	PN	3 523	PO		PQ	28 126
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	19 266	PW	24 327	PX		PY	43 593
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	178 343	QA	24 028	QB		QC	202 372
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	265 337	QE	15 620	QF		QG	280 958
	Matériel de transport	QH	53 961	QI		QJ	53 961	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	533 061	QM	49 402	QN		QO	582 464
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 093 612	QV	119 622	QW	53 961	QX	1 159 274
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	17 239 463	ØP	769 349	ØQ	53 961	ØR	17 954 852

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL IV										
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	73 700	6U	72 686	6V	73 700	6W	72 686
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	73 700	TY	72 686	TZ	73 700	UA	72 686
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	73 700	UB	72 686	UC	73 700	UD	72 686
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	72 686	UF	73 700			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 494 597	UM	450 000	UN	1 044 597			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	223 035	UV	223 035	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	79 184				79 184			
	Autres créances clients		UX	1 922 386		1 922 386					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 786		6 786					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	6 355		6 355					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		VM	546 834		546 834				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 258 188		1 258 188				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1 909		1 909					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	38 650		38 650					
	Charges constatées d'avance		VS	543 666		543 666					
	TOTAUX			VT	6 121 596	VU	4 997 813	VV	1 123 782		
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 974 110		979 255		2 994 854			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	343 140		343 140						
Personnel et comptes rattachés		8C	696 005		696 005						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	784 282		784 282						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		8E	78 311		78 311					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 477 182		1 477 182					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	99 171		99 171					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 794		2 794						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	5 924 007		5 924 007						
TOTAUX			VY	13 379 005	VZ	10 384 150		2 994 854			
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	152 229							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N, clos le : 30/06/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	
				WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	16 793	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)			I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			I8	
	<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0% 			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs			WN	
			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)			XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
			TOTAL I	WR	
			17 030		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
				484 708	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	
				30 949	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
		- imposées aux taux de 0 %			WH
		- imposées aux taux de 19 %			WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		XA	
		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))		6 450	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OY	Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies E)	YI	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL			
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
			638 207		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	
				621 177	
				621 177	

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	621 177
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	621 177
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	110 054
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges		8X	8Y
		8Z	9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9B	9C
Provisions pour dépréciation			
Effort construction	9D	16 793	9E
	9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9H	16 793
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	16 793
		ligne WI	
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 612 151	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{	- Réserves légales	ZB	
							- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	562 271		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	ØF	7 174 423		Report à nouveau	ZG	7 174 423		
			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)						
			TOTAL II					ZH	7 174 423

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	170 479		
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		XQ	358 660		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	44 746		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	181 695		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	482 835		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 238 417		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	54 281		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		9Z	93 393		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	147 674		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 038 268		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	245 065		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)						ØB	3 737 480		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	1,00 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				
2 si société filiale										

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

 Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	Véhicule 05/02/2016	55 000		55 000	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	1 300	1 300	1 300			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			1 300				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
	(à préciser) au titre de :	N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
N - 8						
N - 9						
TOTAL 2						

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réerves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 30/06/2021

Durée en nombre de mois : 6

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	117
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 221 217
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	7 221 217

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	1 156
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	1 156

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	928 547
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	358 660
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	904
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	1 288 112

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	5 934 261
-----------------------------	------------------------------------	----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	5 934 261
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	14 442 435
---	----	------------

Effectifs au sens de la CVAE	EY	
------------------------------	----	--

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
---	----	--

Période de référence	du	GY		au	GZ	
----------------------	----	----	--	----	----	--

Date de cessation	HR	
-------------------	----	--

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="1 853 748"/>
---	----	--------------------------------	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	30/06/2021	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société: INVOKE			SIRET	44042790400030	
Adresse du siège social:			Ancienne adresse en cas de changement:		
0040 Boulevard Maiesherbes PARIS 75008					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées	EDITEUR DE LOGICIELS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	
Déficit	621 177	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		Zone franche urbaine		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé			
ECF		Nom et adresse du prestataire			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
S/I : <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
(Société/Indépendant) :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:					
Visa : CGA <input type="checkbox"/>		Visa : Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		N° d'agrément :	
Nom :		Tél :			
Adresse :					

INVOKE

Société par actions simplifiée au capital de 991 755,18 euros

Siège social : 40 boulevard Malesherbes – 75008 PARIS

440 427 904 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 7 octobre,

A 11 h 00,

La Cabinet CARTIER, Commissaire aux comptes, est absent et excusé.

Le soussigné :

La société Invoke Growth, société par actions simplifiée au capital de 16 850 745,80 euros, dont le siège social est situé 40, boulevard Malesherbes – 75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 900 338 963,

Détenant les 1 853 748 actions ordinaires composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société et agissant en qualité d'actionnaire unique de la Société (« **l'Associé Unique** »),

Etant précisé que, conformément aux stipulations de l'article 17.2 des statuts de la Société, l'Associé Unique peut décider unilatéralement, à tout moment et sans délai, de se prononcer sur toute décision relevant de sa compétence, auquel cas aucun délai de convocation n'est applicable ni aucune information préalable ou document n'est requis,

A pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport de gestion du Président ;
- ✓ Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 et quitus au Président ;
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.
- ✓ Première résolution

Première décision

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 lesquels font apparaître un déficit de (484 708,36) euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième décision

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à (484 708,36) euros, augmenté du report à nouveau antérieur de l'exercice s'élevant à 7 174 423,06 euros de la manière suivante :

Origine

- **Report à nouveau antérieur :** 7 174 423,06 euros.

- **Résultat déficitaire de l'exercice :** (484 708,36) euros.

Soit un total distribuable de 6 689 714,70 euros

La totalité est affectée au poste report à nouveau.

Le poste report à nouveau s'élève ainsi à 6 689 714,70 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 8 478 612,21 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	0	0	0
31/12/2019	185 598.00	0	314 913.96
31/12/2018	255 399.90	0	706 059.90

Troisième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

L'Associé Unique

DocuSigned by:
Raphaël de Talhouët
A20F3522BD9B43B...

Invoke Growth

Représentée par Monsieur Raphaël de Talhouët

INVOKE
Société par actions simplifiée
au capital de 991 755,18 euros
Siège social : 40 boulevard Malesherbes
75008 PARIS
440 427 904 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION

ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES
ASSOCIÉS DU 7 OCTOBRE 2021 SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société Invoke a été cédée le 29 juin 2021, celle-ci est dorénavant détenue à 100% par la SAS Invoke Growth.

Par l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 juin 2021, l'exercice social de la Société a été modifié, il s'étend dorénavant du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Cette même assemblée a décidé que l'exercice en cours, ouvert le 1er janvier 2021 aurait une durée courte de 6 mois et serait clôturé par anticipation le 30 juin 2021.

Durant cet exercice de 6 mois :

- Le pôle Réglementaire a enregistré une activité commerciale très dynamique depuis le début de l'année, notamment avec deux très belles commandes de plus de 500 k€. De nombreux projets « banque et assurance » sont en cours ou sur le point d'être lancés. Du côté « régulateur », de nouveaux contrats importants sont signés par l'équipe Consulting et

l'activité est forte avec nos clients historiques et plus récents.

- Le pôle Fiscal et Financier affiche une activité commerciale également dynamique, notamment sur l'offre Uloa. Après des retards sur les offres Intégration Fiscale et Conso TVA, les premiers contrats sont signés et Invoke mise sur la saisonnalité de fin d'année pour enregistrer davantage de succès commerciaux sur ces offres. Le partenariat signé avec Sage en avril donne de premiers résultats très satisfaisants.

- Le bilan commercial au 30 juin est largement positif : le Groupe dépasse son objectif annuel sur les Licences Perpétuelles et l'atteint presque sur les Prestations. L'objectif sur les 12 mois de l'année 2021 de New Business en ARR (revenus récurrents annuels) est atteint à 50%.

Les opérations commerciales des filiales anglaise, suédoise et portugaise sont supervisées par le directeur et le directeur commercial de Londres.

Nous ne commentons pas ici les résultats de nos filiales, les clôtures des comptes des filiales étant restées sur un exercice du 1er janvier au 31 décembre.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid19 perdure et constitue un évènement majeur.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré en 2020 que le virus Covid-19 était une pandémie. En France, comme dans d'autres pays du monde, le gouvernement a émis des directives et des restrictions sur la circulation des personnes afin de ralentir la propagation de ce virus, restrictions qui ont été renouvelées au fur et à mesure que la récupération de l'état pandémique progresse et recule.

Sur le 1er semestre 2021, la norme de l'organisation du travail est restée le télétravail mis en place au sein du groupe depuis le 13 mars 2020.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport les événements importants suivants sont survenus :

Postérieurement à la clôture de l'exercice social clos le 30 juin 2021, la Société en application des dispositions de l'article 223 A du code général des impôts a souhaité faire partie du groupe fiscal intégré formé par la société Invoke Growth, avec effet au 1er juillet 2021, et ce pour une durée de cinq exercices sociaux.

Par décisions de l'actionnaire unique en date du 1er septembre 2021 :

- la forme de la Société a été transformée en société par actions simplifiée unipersonnelle ;
- la date de clôture de l'exercice social a été modifiée. Désormais, chaque exercice social débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant précisé que l'exercice social en cours ouvert le 1er juillet 2021 prendra fin le 31 décembre 2021. L'Article 19 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Le retour en travail présentiel sur les différents sites va s'organiser de manière progressive tout en s'appuyant sur la DUE déjà signée.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La gamme de nos logiciels continue de s'enrichir de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités souvent grâce à des innovations qui les différencient des solutions concurrentes.

Notre démarche qualité poursuit son intensification grâce à l'adoption de nouveaux outils et l'amélioration constante des procédures.

Cela se traduit par la reconduction de la triple certification ISO sur les référentiels 9001, 14001 et 27001 obtenue en 2020, lors de l'audit intermédiaire de renouvellement effectué à date anniversaire en juillet.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :

La société poursuit son internationalisation, notamment au travers des partenariats et de ses filiales étrangères et de l'importante commande en Finlande avec The Financial Supervisory Authority.

La société a pour ambition de se positionner en leader sur le marché de l'ESEF et d'anticiper les évolutions réglementaires (BIRD, CRD 5) et technologiques (XBRL-OIM).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société a acquis la participation minoritaire au capital de la société Invoke Luxembourg et en détient maintenant 100% contre 60 % auparavant.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Du fait du changement de date de clôture, nous ne comparons pas les chiffres avec l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 7 221 217 euros.

Le chiffre d'affaires est réparti de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Licence | 405 623 € |
| - Maintenance | 2 963 047 € |
| - Prestation-formation | 1 444 723 € |
| - Télétransmission | 253 139 € |
| - DUA | 2 077 807 € |
| - Divers | 76 878 € |

La contribution des filiales à ce CA au 30 juin 2021 est de 372 212 euros.

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 7 313 511 euros.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 843 074 euros.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 7 411 417 euros, dont 135 392 euros concernant les montants des commissions de nos filiales.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à une perte de (97 906) euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 641 195 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 540 150 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 117,47.

Compte tenu d'un résultat financier de 124 386 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 26 480 euros.

Le montant total des produits exceptionnels pour l'exercice écoulé s'est élevé à 32 205 euros.

Le montant total des charges exceptionnelles pour l'exercice écoulé s'est élevé à 543 394 euros.

En conséquence, le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé fait ressortir une perte de (511 188) euros.

En l'absence d'impôt sur les sociétés, de crédits d'impôts et compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'exercice se solde par un déficit de (484 708) euros.

Au 30 juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 21 970 033 euros.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des 5 derniers exercices.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

A la clôture de l'exercice

- Les capitaux propres se montent à 8 478 612 euros, les emprunts à long terme sont de 3 974 110 euros (conservation du PGE pour un montant de 3 500 000 euros mis en place en 2020).
- Les comptes clients se montent à 1 928 884 euros.

- Les disponibilités sont de 7 980 321 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il est à noter les modifications sur cet exercice sur l'hypothèse de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- Renonciation à enregistrer une production immobilisée, ce qui a pour incidence de prendre en totalité les frais de R&D au niveau du compte de résultat. Nous passons ainsi sur une méthode comptable dite « préférentielle ».
- Certaines charges ont été portées dans le compte des charges exceptionnelles, ces dernières ne relevant pas au titre de l'exercice de l'exploitation normale opérationnelle.
- Les postes des charges et des produits constatés d'avance subissent une forte augmentation du fait du changement de date de clôture de l'exercice par rapport à la fréquence annuelle de la facturation, ces postes reviendront à la normale lors de l'arrêté des comptes du second semestre 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à (484 708,36) euros, augmenté du report à nouveau antérieur de l'exercice s'élevant à 7 174 423,06 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 7 174 423,06 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : (484 708,36) euros.

Soit un total distribuable de 6 689 714,70 euros

La totalité est affectée au poste report à nouveau.

Le poste report à nouveau s'élève ainsi à 6 689 714,70 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 8 478 612,21 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	0	0	0
31/12/2019	185 598.00	0	314 913.96
31/12/2018	255 399.90	0	706 059.90

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39,4 et 39,5 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées aux articles 39,4 et 39,5 dudit code.

OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Le 29 juin 2021, Monsieur Raphaël de Talhouët a été nommé Président et mandataire social de la société Invoke. A l'occasion de la transformation de la société Invoke en société par actions simplifiée le 1^{er} septembre 2021, la SAS Invoke Growth a été nommée Président de la société Invoke. La SAS Invoke Growth est représentée par Monsieur Raphaël de Talhouët en qualité de Président et mandataire social. Le mandat de Monsieur Raphaël de Talhouët en qualité de Président représentant la SAS Invoke Growth a commencé le 29 juin 2021 et court pour une durée illimitée.

Les conditions de rémunération de la SAS Invoke Growth en tant que Président sont fixées dans la Décision de l'Actionnaire Unique du 1^{er} septembre 2021.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président examine la situation des mandats des Commissaires aux comptes et constate qu'aucun mandat n'est parvenu à son terme.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS DE LA SOCIETE

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du Code de commerce.

Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Code de commerce article D.441-4, I), dans les tableaux joints en annexe qui ont été établis conformément aux modèles fixés par l'arrêté du 20 mars 2017.

Ces tableaux du fait de la durée de l'exercice sur 6 mois ne sont pas exhaustifs.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

DocuSigned by:
Raphaël de Talhouët
A20F3522BD9B43B...

Monsieur Raphaël de Talhouët
Président

ANNEXE – BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Comptes sociaux joints par document séparé

ANNEXE - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2017	2018	2019	2020	2021
Capital en fin d'exercice	972 309	972 309	991 755	991 755	991 755
Capital social	18 174	18 174	1 853 748	1 853 748	1 853 748
Nombre des actions ordinaires existantes					
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	11 879 105	13 259 695	14 019 812	13 425 193	7 221 217
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 379 820	3 053 415	3 166 672	1 991 196	284 666
Impôt sur les bénéfices	(271 187)	101 110	(166 339)	(119 974)	
Participation, intéressement des salariés	7 959	162 778	9 121		
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 219 501	1 444 381	1 856 231	562 271	(484 708)
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	145,43	151,80	151,80	1,14	0,15
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	67,10	77,71	1,00	0,30	-0,26
Dividende attribué à chaque action	16,00	38,85	0,27		
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	96	98	103	113	117
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 572 028	5 938 196	6 812 405	7 223 249	3 641 195
Sommes versées au titre des avantages sociaux	2 470 732	2 695 738	2 967 914	3 074 912	1 540 150

ANNEXE – TABLEAU DES DELAIS DE PAIEMENT
Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce)

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombres de factures concernées											
Montant total des factures concernées TTC	166 764,17	46 789,79 €	8 594,61 €	0,00 €	57 648,86 €	744 666	43 001,00 €	44 800,00 €	74 461,00 €	673 623,00 €	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	49.60 %	3,10%	0,58%		3,88%						
Pourcentage du facturé de l'exercice (car PCA) T						5.60%	0,33%	0,34%	0,50%	5,10%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)					- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)					

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen
25, Rue Raymond Aron – 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. 02 35 71 00 73

SOCIÉTÉ ANONYME

INVOKE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 7 OCTOBRE 2021

A l'associée unique de la société INVOKE,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INVOKE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, d'une durée exceptionnelle de six mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société INVOKE à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

1°) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2°) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3°) Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes figurant à la partie Règles et méthodes comptables de l'annexe concernant :

- l'information donnée, à titre d'évènement exceptionnel de l'exercice, d'une part des conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid 19, soit le ralentissement des activités et du chiffre d'affaires de la société, et d'autre part du plan d'action mis en place face à cette crise pour assurer la continuité d'exploitation
- un changement de méthode comptable relative à la comptabilisation directement en charges de l'exercice des dépenses qui précédemment étaient enregistrées en production immobilisée
- l'enregistrement en charges exceptionnelles de charges ne relevant pas de l'exploitation normale opérationnelle

III – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel. Elles ont porté sur le caractère raisonnable des

estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- le changement de méthode comptable mentionné au II 3°) ci-dessus relatif à la comptabilisation directement en charges de l'exercice des dépenses qui précédemment étaient enregistrées en production immobilisée. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement de méthode et de la présentation qui en est faite.
- les méthodes retenues pour l'évaluation et le provisionnement des créances. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables qui ont été suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application
- les règles et principes comptables qui ont été suivis par votre société, pour lesquels nous avons vérifié le caractère approprié et pour lesquels nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRÉSSES A L'ASSOCIÉE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble

ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société INVOKE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont Saint Aignan, le 2 octobre 2021

Cabinet CARTIER


François CARTIER

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois 6Adresse de l'entreprise : 40 Boulevard Maiesherbes 75008 PARISDurée de l'exercice précédent 12si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 30/06/2021	Exercice N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 795 578	2 728 786	3 378 513
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	500	500	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	21 759	224 840	227 560
		Constructions	AP	AQ	71 719	570 789	598 640
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	202 372	135 622	159 651
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	863 422	366 784	380 627
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 817 474	3 817 474	1 817 474
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 494 597	1 494 597	1 066 765
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières	BH	BI	223 035	223 035	245 165	
TOTAL (II)		BJ	BK	27 517 283	17 954 852	9 562 430	7 874 898
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	72 686	1 928 884	1 209 791
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 858 725	1 858 725	1 272 059
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	96 003	96 003
Disponibilités	CF		CG	7 980 321	7 980 321	6 395 020	
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI	543 666	543 666	233 449	
TOTAL (III)	CJ		CK	12 480 288	72 686	12 407 602	9 206 324
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	39 997 571	18 027 538	21 970 033	17 081 223
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE

Néant

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé :	DA	991 755	991 755
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	697 966	697 966
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	99 175	99 175
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	7 174 423	6 612 151
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(484 708)	562 271
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 478 612	8 963 320
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 974 110	4 119 724
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	43 453	39 701
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	343 140	95 152
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 134 952	2 162 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 794	5 999
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	5 924 007	1 666 568
TOTAL (IV)		EC	13 422 459	8 089 202	
	Écarts de conversion passif (V)		ED	68 961	28 699
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	21 970 033	17 081 223	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 384 150	4 065 074	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	52		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE		Exercice N				Exercice N-1			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD	312 817	FE	92 805	FF	405 623	1 081 447
		services	FG	4 888 286	FH	1 927 307	FI	6 815 594	12 343 745
	Chiffres d'affaires nets		FJ	5 201 104	FK	2 020 113	FL	7 221 217	13 425 193
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		1 563 039
	Subventions d'exploitation						FO		2 925
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	91 137	60 749
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 156	74
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 313 511	15 051 981
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 238 417	2 457 717
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	147 674	372 406
	Salaires et traitements						FY	3 641 195	7 223 249
	Charges sociales (10)						FZ	1 540 150	3 074 912
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	770 388	1 525 070
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	72 686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	904	6 766
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 411 417	14 733 823	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(97 906)	318 157	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	132 965	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		189 156
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		4 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	1 638	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	134 604	193 357	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 192	12 865
	Différences négatives de change						GS	25	36 291
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 218	49 157	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	124 386	144 200	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 480	462 358	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : INVOKE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 905	1 373	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 300		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 205	1 373	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	543 389	21 429	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	5	5	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	543 394	21 434	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(511 188)	(20 060)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		(119 974)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 480 322	15 246 712	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 965 030	14 684 441	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(484 708)	562 271	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		1 373
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		21 429	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	134 604	189 151	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 437	10 877	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	à facultatives A6	obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	facturation charges opération de cession	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	cession véhicule			24 099	
	Charges afférentes à l'opération de cession	543 389		1 300	
	TOTAL GENERAL	543 389		25 399	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Régularisation compte 4486	Charges antérieures	Produits antérieurs		
				6 806	
	TOTAL GENERAL			6 806	



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe relative aux comptes sociaux de la société INVOKE arrêtés au 30/06/2021 qui fait apparaître un résultat en Euros de (484 708) un total bilan de 21 970 033 Euros

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 480 322 euros et un total charges de 7 965 030 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 30/06/2021. Il a une durée de 6 mois contre une durée de 12 mois au titre de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément à deux des hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant l'hypothèse de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, il est à noter les modifications suivantes sur cet exercice :

- La renonciation à enregistrer une production immobilisée, ce qui a pour incidence de prendre en totalité les frais de R&D au niveau du compte de résultat. Nous passons ainsi sur une méthode comptable dite "préférentielle".
- Certaines charges ont été portées dans le compte des charges exceptionnelles, ces dernières ne relevant pas au titre de l'exercice de l'exploitation normale opérationnelle.
- les postes des charges et des produits constatés d'avance subissent une forte augmentation du fait du changement de date de clôture de l'exercice par rapport à la fréquence de la facturation annuelle, ces postes reviendront à la normale lors de l'arrêt des comptes du second semestre 2021.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

Immobilisations

Les logiciels produits par l'entreprise et portés à l'actif au niveau des immobilisations incorporelles étaient amortis sur une durée de 5 ans.

Les logiciels produits par l'entreprise étaient évalués en fonction des temps passés des développeurs, des consultants, majorés d'un coefficient de frais.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les investissements sont amortis sur leur durée d'utilisation, l'amortissement linéaire est pratiqué à titre économique.



Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à la valeur comptable d'entrée. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les règlements CRC 2202-10 et 2004-06 ont été appliqués mais n'ont pas d'impact sur nos comptes.

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

Du fait de son exercice de 6 mois, de charges exceptionnelles, la charge d'impôt société est nulle.

Engagements

Les indemnités à verser aux salariés à l'occasion de leur départ à la retraite n'ont pas fait l'objet d'une évaluation compte tenu de la moyenne d'âge de l'ensemble moyen des salariés 35,94 ans, et de l'ancienneté moyenne de 6,44 ans.

Aucune transaction avec les principaux actionnaires et/ou avec les membres de ses organes de direction n'ont été conclues à des conditions anormales de marché.

Evènement majeur de l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constitue un évènement majeur de l'exercice dont les conséquences sont :

Le ralentissement de nos activités et la baisse du chiffre d'affaires.

La société a mis en place un plan d'action permettant d'assurer la continuité de son exploitation en utilisant les mesures suivantes :

-télétravail

- Conservation du PGE souscrit en 2020 (pour 3 500 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne et de la Société Générale)

Toutefois, la société Invoke a continué à payer ses dettes fiscales et sociales, ainsi que ses remboursements d'emprunt aux échéances normales.

Changement de contrôle des actionnaires de la SA INVOKE, cette dernière est détenue depuis le 29 juin 2021 à 100 % par la SAS INVOKE GROWTH.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2021A	Augmentations	
		Réévaluations courant 2021A	Acquisitions courant 2021A
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 524 864		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	19 524 864		
Immobilisations corporelles			
Terrains	246 600		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	140 876		
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	501 632		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	337 995		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	308 279		3 038
- Matériel de transport	55 000		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	869 707		49 180
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 460 091		52 218
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 884 239		2 427 832
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	245 165		
<i>Total immobilisations financières</i>	3 129 405		2 427 832
TOTAL GENERAL	25 114 361		2 480 051

	Diminutions		Valeur brute fin 2021A	Valeur d'origine
	Virements courant 2021A	Cessions courant 2021A		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			19 524 864	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			19 524 864	
Immobilisations corporelles				
Terrains			246 600	
Constructions :				
- Sur sol propre			140 876	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			501 632	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			337 995	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			311 318	
- Matériel de transport		55 000		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			918 887	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		55 000	2 457 310	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			5 312 072	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		22 130	223 035	
<i>Total immobilisations financières</i>		22 130	5 535 108	
TOTAL GENERAL		77 130	27 517 283	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021A	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021A
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Autres immobilisations incorporelles	16 145 850	649 727		16 795 578
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	16 145 850	649 727		16 795 578
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 040	2 719		21 759
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	24 602	3 523		28 126
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	19 266	24 327		43 593
Installations techniques, matériel et outillage indust.	178 343	24 028		202 372
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	265 337	15 620		280 958
- Matériel de transport	53 961		53 961	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	533 061	49 402		582 464
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 093 612	119 622	53 961	1 159 274
TOTAL GENERAL	17 239 463	769 349	53 961	17 954 852

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021A	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021A
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2021A	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021A
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	73 700	72 686			73 700	72 686
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 700	72 686			73 700	72 686
TOTAL GENERAL	73 700	72 686			73 700	72 686
Dont dotations et reprises d'exploitation		72 686			73 700	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	1 494 597	450 000	1 044 597	1 066 765
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	223 035	223 035		245 165
Total actif immobilisé	1 717 633	673 035	1 044 597	1 311 931
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	79 184		79 184	80 402
Autres créances clients	1 922 386	1 922 386		1 203 090
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	6 786	6 786		6 786
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 355	6 355		
Impôts sur les bénéfices	546 834	546 834		575 880
Taxe sur la valeur ajoutée	1 258 188	1 258 188		639 136
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	1 909	1 909		1 109
Débiteurs divers	38 650	38 650		49 146
Total actif circulant	3 860 296	3 781 111	79 184	2 555 552
Charges constatées d'avance	543 666	543 666		233 449
TOTAL DES CREANCES	6 121 596	4 997 813	1 123 782	4 100 932
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an	3 974 110	979 255	2 994 854		4 119 724
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	343 140	343 140			95 152
Personnel et comptes rattachés	696 005	696 005			618 081
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	784 282	784 282			747 911
Impôts sur les bénéfices	78 311	78 311			929
Taxe sur la valeur ajoutée	1 477 182	1 477 182			718 235
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	99 171	99 171			76 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	2 794	2 794			5 999
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 924 007	5 924 007			1 666 568
TOTAL DES DETTES	13 379 005	10 384 150	2 994 854		8 049 500
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		152 229			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2021A	2020
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	339 041	272 792
Autres créances		39 600
<i>Total créances</i>	<i>339 041</i>	<i>312 392</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	339 041	312 392

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2021A	2020
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		39 701
<i>Total dettes financières</i>		39 701
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	1 093 893	1 021 667
<i>Total dettes d'exploitation</i>	1 093 893	1 021 667
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	1 093 893	1 061 369

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2021A	2020
Charges d'exploitation :		
Cotisation-crèches	116 075	10 826
Publicité salons revues fichiers	35 140	64 172
Maintenance	102 607	148 625
Honoraires - Loyers	287 842	9 826
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>541 666</i>	<i>233 449</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	541 666	233 449
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	543 666	233 449

Nature des produits	2021A	2020
Produits d'exploitation :		
Maintenance / dua	5 247 542	798 511
Prestations	676 465	868 077
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>5 924 007</i>	<i>1 666 588</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 924 007	1 666 588
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	5 924 007	1 666 588
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(5 380 341)	(1 433 119)

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2021A	2020
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		18 066
Pénalités et amendes fiscales et pénales		3 362
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	543 389	
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>543 389</i>	<i>21 429</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés</i>		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation	5	5
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	543 394	21 434

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2021A	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 099	
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	24 099	
Produits sur exercices antérieurs	6 806	1 373
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 300	
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cession d'éléments d'actif</i>	1 300	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	32 205	1 373

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 853 748			1 853 748	0,54
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	1 853 748			1 853 748	

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

SOU MIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORIGINES	Montant
Report à nouveau de l'exercice	7 174 423
Résultat de l'exercice	(484 708)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	6 689 714

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	99 175
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	6 590 539
TOTAL	6 689 714

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2021A					2020
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	26 480		26 480		26 480	462 358
Résultat exceptionnel	(511 188)		(511 188)		(511 188)	(20 060)
Résultat comptable (hors participation)	(484 708)		(484 708)		(484 708)	442 297

Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						(119 974)
<i>Total avant impôt</i>	<i>(484 708)</i>		<i>(484 708)</i>		<i>(484 708)</i>	<i>562 271</i>

Autres						
<i>Total autres</i>						

<i>Total général</i>	<i>(484 708)</i>		<i>(484 708)</i>		<i>(484 708)</i>	<i>562 271</i>
----------------------	------------------	--	------------------	--	------------------	----------------

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2021A	2020
Cadres	109	107
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8	5
<u>Autres :</u>		
TOTAL	117	113

EFFECTIF AU : 30/06/2021

Catégories	Effectif salarié		Effectif mis à disposition		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Cadres	109	107			109	107
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens	8	8			8	8
<u>Autres :</u>						
TOTAL	117	115			117	115

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
INVOKE LUXEMBOURG	100 000	726 690	100	3 328 627		244 755		2 176 388	429 570	129 000
INVOKE SOFTWARE LIMITED	276 684	(275 655)	100	276 684		849 105		929 216	5 580	
INVOKE PORTUGAL	100 000	(106 337)	100	100 000		139 633		51 669	(26 566)	
INVOKE NORDICS	46 971	(116 843)	100	46 971		261 100		341 718	(228 684)	

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2017	2018	2019	2020	2021
Capital en fin d'exercice					
Capital social	972 309	972 309	991 755	991 755	991 755
Nombre des actions ordinaires existantes	18 174	18 174	18 174	1 853 748	1 853 748
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	11 879 105	13 259 695	14 019 812	13 425 193	7 221 217
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 379 820	3 053 415	3 166 672	1 991 196	284 666
Impôt sur les bénéfices	(271 187)	101 110	(166 339)	(119 974)	
Participation, intéressement des salariés	7 959	162 778	9 121		
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 219 501	1 444 381	1 856 231	562 271	(484 708)
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	145,43	151,80	151,80	1,14	0,15
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	67,10	77,71	102,14	0,30	-0,26
Dividende attribué à chaque action	16,00	38,85	0,27		
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	96	98	103	113	117
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 572 028	5 938 196	6 812 405	7 223 249	3 641 195
Sommes versées au titre des avantages sociaux	2 470 732	2 695 738	2 967 914	3 074 912	1 540 150

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2021A			2020			Variation %
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	
Licences	312 817	92 805	405 622	844 621	236 826	1 081 447	-62,49 %
Servcies	4 888 286	1 927 307	6 815 593	8 772 785	3 570 960	12 343 745	-44,78 %
TOTAL	5 201 103	2 020 112	7 221 215	9 617 406	3 807 786	13 425 192	-46,21 %

